

Microprogramme de 1er cycle en études autochtones - 0453

RESPONSABLE :

Sébastien Brodeur-Girard
819 874-8728 poste 6575

SCOLARITÉ :

15 crédits, Premier cycle

OBJECTIFS :

Ce programme vise à répondre aux besoins personnels et professionnels des participants en leur permettant de développer des savoirs liés à la compréhension, à la communication interculturelle et à l'intervention avec les peuples autochtones.

Ce microprogramme a pour but, entre autres : d'acquérir des connaissances en lien avec les aspects sociologiques, historiques, juridiques, économiques, politiques et culturels qui concernent les Autochtones; d'assurer une meilleure compréhension des enjeux associés à la diversité culturelle autochtone; de développer un sens critique et une ouverture d'esprit face aux réalités autochtones; de faciliter les relations et les échanges entre Autochtones et Allochtones; de développer des habiletés à la communication interculturelle; de valoriser l'identité culturelle des différentes nations autochtones; de mettre en parallèle les particularités sociales, économiques, culturelles, régionales et nationales des peuples autochtones.

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base collégiale

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales ou l'équivalent.

Base études universitaires

Être âgé d'au moins 21 ans et avoir réussi un minimum de trois cours universitaires.

Base expérience

Être âgé d'au moins 21 ans et détenir une expérience jugée pertinente par la direction du module.

PLAN DE FORMATION :

Activité préparatoire

SOA1001 Introduction aux études autochtones (0 cr.) *

Cours obligatoires

ADM1136 Enjeux et défis contemporains autochtones (3 cr.) *
HIS1021 Histoire des peuples autochtones en Amérique du Nord (3 cr.) *
SOC2320 Introduction aux cultures et aux langues autochtones (3 cr.) *
6 crédits optionnels

Cours optionnels

L'étudiant choisit six crédits parmi les suivants :

ADM3680 Leadership, éthique et pouvoir en contexte autochtone (3 cr.) *
ANT1025 Perspectives anthropologiques sur les questions autochtones (3 cr.) *
DTA2012 Autochtones et développement territorial (3 cr.) *
HAA1500 Introduction à l'art autochtone (3 cr.) *
JUR1155 Droits des peuples autochtones (3 cr.) *
LAU1201 Iyniw-ayamiwin I (langue crie I) (3 cr.)
LAU1202 Iyniw-ayamiwin II (langue crie II) (3 cr.) (LAU1201)
LAU1421 Anicinapemowin I (langue algonquaine I) (3 cr.) *
LAU1422 Anicinapemowin II (langue algonquaine II) (3 cr.) (LAU1421) *
SOA2401 Communication et intervention en milieu autochtone (3 cr.) *
SOA3001 Réalités autochtones (3 cr.)
SOC2311 Environnement social autochtone (3 cr.) *
SOC2315 Environnement économique autochtone (3 cr.) *
SOC2502 Kikinowamaken Kikentamowin (éducation et transmission des savoirs autochtones) (3 cr.) *
SOC2510 Mino Pimatisiwin (santé et bien-être autochtones) (3 cr.) *
SOC2520 Autochtones et enjeux arctiques (3 cr.) *
SOC2540 Genre et féminisme en contexte autochtone (3 cr.) *

* : Disponible à distance

Règlements pédagogiques :

Afin que tous les étudiants aient une base commune de connaissances relatives au contexte autochtone, il est obligatoire de réussir l'activité SOA1001 Introduction aux études autochtones (0 cr.), avant la fin de la première session. L'inscription à la

deuxième session sera conditionnelle à la réussite de cette activité préparatoire.

Pour la reconnaissance des acquis, certaines exigences doivent être respectées et elles sont présentées dans le document suivant :
<https://www.uqat.ca/telechargements/lignes-directrices-module-EEA-dec-2022.pdf>.